RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

PRÉAMBULE

L'année 2021 a encore été marquée par l'impact du Covid qui a demandé un effort particulier des professionnels de Droit d'Enfance pour maintenir la continuité de la présence auprès des enfants et adolescents. Le fait, par exemple, que des directeurs aient dû à certains moments assurer eux-mêmes des fonctions d'éducateur donne une idée des ajustements nécessaires et de la souplesse de notre fonctionnement pour **conserver une offre de qualité pour les familles et enfants.**

Le contexte sanitaire n'a pas empêché non plus que les projets en cours pour conforter la continuité des parcours des enfants qui nous sont confiés aient pu être mis en œuvre durant cette année. Dans l'Essonne, nous avons poursuivi **un travail de diversification** pour apporter des réponses ciblées sur les besoins et **ouvert un accueil spécifique pour les adolescents**. Dans les Yvelines, nous avons installé sur le site d'Elancourt **deux maisons d'accueil familial.** Ces MAF qui accueillent des enfants et souvent des fratries qui ont vécu des situations d'insécurité affective et de rupture, permettent de **mieux assurer la continuité de la présence des adultes auprès d'eux**, par un ajustement des horaires de travail des éducateurs. C'est là un progrès par rapport aux réponses souvent proposées par la protection de l'enfance qui ne leur permet pas toujours de pouvoir expérimenter une sécurité de base dont ils ont tant besoin.

Ce souci de **renforcer la sécurité interne et l'estime de soi de ces enfants et adolescents** malmenés dans leur milieu de vie, condition nécessaire pour vivre une vie d'adulte autonome, est une préoccupation constante de notre Fondation. Ces objectifs étaient présents dans les échanges que nous avons eus à plusieurs reprises avec Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles. Si certaines avancées indéniables ont été inscrites dans la loi sur la protection de l'enfance de février 2022, il reste encore beaucoup à faire dans notre pays qui ne se donne pas les moyens d'une politique de protection de l'enfance à la hauteur des besoins.

Les instances de gouvernance de notre Fondation, mais aussi moult associations sont ainsi confrontées aux injonctions paradoxales de financeurs qui valident des axes de travail proposés tout en exerçant une pression comptable en contradiction avec ces objectifs. Cela n'est pas sans conséquences sur le terrain avec **une dégradation de la situation quotidienne des professionnels.**

Aussi, nous attendons de ce nouveau quinquennat des mesures concrètes permettant de **rendre plus attractif les métiers de l'humain**, car il est nécessaire que les personnes vulnérables souvent marginalisées par notre société, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap, des personnes âgées ou des enfants de l'ASE, soient **accompagnés par des professionnels compétents et correctement formés, rémunérés à la hauteur de leur responsabilités** et que ceux-çi puissent retrouver le sens de leur métier qui contribue à la cohésion de notre société.

Droit d'Enfance va poursuivre cet effort en vue d'une prise en charge au plus près des besoins des familles et des enfants ainsi que ses actions au niveau national, puisque notre Fondation a été renouvelée dans la gestion du 116 000 Enfants Disparus et qu'elle vient de se voir confier **une action dans la lutte contre la prostitution des mineurs.**

Bernard DURAND
Président

Michel HOCHART
Directeur Général

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 4

La Gouvernance 6

Les Commissions 6

Les faits marquants 7

Les chiffres-clefs 7

La Direction Générale 8

NOS ÉTABLISSEMENTS 8

Paris 10

- CAP Alésia 10
- Relais Alésia 12
- Service de Prévention Spécialisée - Les Réglisses 14

Seine-Saint-Denis - Les Nouveaux Cèdres 16

Essonne - Villa Jeanne & Françoise Dolto 18

- Centre Maternel Villa Jeanne et Crèche Arc-en-Ciel 18
- Maison d'Enfants à Caractère Social 20
- Service d'Accueil Modulable 22
- Service d'Accueil Familial 23

Yvelines - Parcours Augustin Méquignon 24

- Service Éducatif du Développement de l'Autonomie 25
- Maison d'Accueil Familial 25
- Service de Placement Familial 26
- SAJ - Le Rebond 27
- Maison d'Enfants à Caractère Social 27
- Service d'Accueil Temporaire & Immédiat 28
- Service d'Accueil & d'Accompagnement à Domicile 28

116 000 Enfants Disparus 30

Service Social International 32

Direction Générale 34

Partenaires 36

Contact 38

Droit d'Enfance – Fondation Méquignon

www.droitdenfance.org

Crédit photo : Fondation Méquignon / Adobe Stock

PRÉSENTATION

Droit d'Enfance développe en Île-de-France, sur le territoire national et à l'international des activités diverses dans le champ de la **protection de l'enfance**. Sa volonté est de penser le parcours institutionnel de l'enfant ou du jeune adulte au plus près de son environnement tout en permettant des éloignements temporaires si cela se révèle nécessaire. L'objectif est, en toute situation, d'apporter **des réponses institutionnelles souples et variées**, partagées et pensées pour chaque situation.

Droit d'Enfance se donne pour missions de :

- **Faire vivre le projet pour l'enfant** en pensant son parcours au sein de l'institution dans une continuité éducative **afin d'éviter, dans la mesure du possible, toute rupture préjudiciable à l'enfant.**
- **Diversifier les accompagnements** au sein de l'institution et en lien avec tous les partenaires éducatifs ou de droit commun (parents, Éducation Nationale, partenaires médicaux sociaux, mission locale, etc.) en faisant appel, si nécessaire, à l'action de bénévoles pour **enrichir les possibilités éducatives et sociales.**
- **Soutenir les parents** dans la constitution d'un lien avec leur enfant. Les parents doivent être reconnus dans leurs droits et soutenus dans leur implication dans la construction et le suivi du projet pour l'enfant.

- **Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)** pour accueillir les jeunes de 3 à 21 ans.

- **Maisons d'Accueil Familial** pour accueillir les enfants âgés de 3 à 18 ans, dispositif hybride et novateur permettant à l'enfant de grandir tout en conservant des repères parentaux.

- **Services d'Accueil Temporaire et Immédiat (SATI)** pour accueillir en urgence les mineurs de la naissance à 18 ans.

- **Service d'Accueil de Jour (SAJ)** pour accompagner les enfants de 6 à 18 ans autour d'un dispositif de veille et de réussite éducative.

- **Services de Placement avec Accompagnement à Domicile (SPAD)** qui s'adresse aux enfants de 3 à 21 ans et permet leur maintien au domicile grâce à la mise en place d'une intervention éducative intensive auprès de lui et sa famille. Un accueil en urgence en cas de crise dans la famille reste possible sur un établissement.

- **Services de Semi-Autonomie** offrant à des jeunes entre 15 et 21 ans un accompagnement adapté en appartements collectifs ou individuels, sur site ou en ville. Celui-ci permet de se projeter dans des conditions de vie autonome tout en bénéficiant de l'accompagnement quotidien de nos éducateurs spécialisés.

- **Services de Placement Familial** pour accueillir les mineurs de 0 à 21 ans au sein de familles d'accueil accompagnées par une équipe technique.

- **Service de rencontres médiatisées spécialisées** avec des psychologues cliniciens pour des familles en grande difficulté psychique. L'enjeu est de permettre le respect du droit des usagers en étayant et accompagnant les enfants dans la durée, dans les relations avec leurs parents. Cet accompagnement aboutit parfois à une évolution des droits de visites et d'hébergement.

- **Centre Maternel** pour les jeunes femmes enceintes et mamans jusqu'aux 3 ans de l'enfant afin de les accompagner vers l'autonomie et dans les relations précoces avec leur enfant. Le centre dispose d'une crèche pour les enfants entre 3 mois et 3 ans.

- **Service de Prévention Spécialisée** au sein duquel les éducateurs interviennent et agissent directement sur le terrain auprès des 12-21 ans dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptations sociales.

- **116 000 Enfants Disparus**, numéro d'appel d'urgence, joignable 24h/24 et 7j/7, gratuit et européen dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels…) et aux problématiques qui y sont liées.

- **Service Social International** dont Droit d'Enfance est le représentant officiel en France et qui accompagne des enfants et des familles confrontés à des problèmes juridiques et sociaux complexes dans une situation internationale.

17 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

LA GOUVERNANCE

Une Fondation a pour objet **la réalisation d'un intérêt général à but non lucratif.** Elle est créée pour exécuter une œuvre au moyen des biens qui lui sont affectés. Les Fondations ne disposent pas d'Assemblée Générale, la gouvernance s'articule autour du **Conseil d'Administration** et du **Bureau**.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les 2 mois. Ses membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers tous les ans.

Le Conseil d'Administration choisit, parmi ses membres élus, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau est élu pour 2 ans. **Le Directeur Général est nommé par le Président** après avis du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

- Bernard DURAND - Président
- Jean-Pierre DEBUISSON - Vice-Président
- Gérald COVAS - Vice-Président
- Philippe MARGUERIT - Trésorier
- Nicole FAGUET-PETITBON - Secrétaire

- Pierre ALBERT - Administrateur
- Martine DESRUES - Administratrice
- Stéphane BELOCQ - Administrateur
- Philippe JOND-NECAND - Administrateur

LES COMMISSIONS

Ces commissions ont **un rôle de soutien** auprès du Conseil d'Administration et l'aident à préparer ses décisions. Celles-ci sont au nombre de trois et sont ouvertes à des membres extérieurs au Conseil d'Administration.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

PRÉSIDENT
GÉRALD COVAS

COMMISSION ÉTHIQUE

PRÉSIDENT
PIERRE DELATTRE

COMMISSION FINANCIÈRE

PRÉSIDENT
PHILIPPE MARGUERIT

LES FAITS MARQUANTS EN 2021

LANCEMENT DE REZOSTAGE

Lancé par le SPS les Réglisses, ce projet permet l'accompagnement des jeunes dans leur recherche de stage d'orientation en sollicitant la population locale.

OUVERTURE D'UNE MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL

Dans le Parcours Sud Augustin Méquignon (78), la Fondation a déployé un dispositif innovant permettant un accueil pérenne pour les fratries

OUVERTURE D'UN SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL DANS LE 91

Ce nouveau dispositif vient compléter l'offre de service en Essonne et s'accompagne de la création d'un "Pavillon des Ados" dans la MECS.

PROJET SAFE

Ce projet de sensibilisation aux risques liés à la fugue a permis la création d'un livret de sensibilisation et la tenue d'ateliers auprès de classes de 3e.

MISSION DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL EN CÔTE D'IVOIRE

En Juillet, le SSI France a participé à une mission d'évaluation du système de protection des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire.

UN NOUVEAU DIRECTEUR AUX NOUVEAUX CÈDRES

Thierry Kienzler, jusqu'alors chef du service de Placement Familial dans le 78, a été nommé Directeur des Nouveaux Cèdres dans le 93.

ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA FONDATION

La Direction Générale a oeuvré à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2022-2027 validé par le Conseil d'administration.

CRÉATION D'UN ÉVÉNEMENT DE STREAMING CARITATIF

A l'occasion de la Journée Internationale des Enfants Disparus, un événement caritatif sur Twitch a permis de collecter 2 800 €.

LES CHIFFRES CLÉS

500 enfants et adolescents accueillis

776 jeunes suivis dans le cadre de la prévention spécialisée

27 mamans hébergées et soutenues avec leurs enfants

2 072 visites médiatisées ou consultations familiales

1 306 dossiers ouverts par le 116 000 Enfants Disparus

400 professionnels engagés

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Située à Malakoff, **la Direction Générale de Droit d'Enfance réunit l'ensemble des fonctions administratives et stratégiques** de la Fondation ainsi que les équipes du 116 000 Enfants Disparus et du Service Social International.

Dans un contexte économique tendu et un environnement juridique complexe, les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) doivent avoir le souci permanent de la qualité des actions proposées et de leur adaptation aux évolutions sociétales, tout en tenant compte de la commande publique. Proposer une organisation efficiente et pérenne reste un enjeu majeur pour Droit d'Enfance **afin d'améliorer l'existant et être en capacité de développer l'offre de service.**

Droit d'Enfance possède une organisation décentralisée fondée sur la subsidiarité et donc une Direction Générale réduite aux seules fonctions support. Elle est chargée de **coordonner l'action des différents dispositifs, d'impulser des actions communes, de garantir la cohérence et de contrôler l'ensemble.** L'enjeu est de stimuler des synergies au service de la qualité d'accueil des enfants, de la qualité de vie au travail et de l'innovation pédagogique.

OBJECTIFS

- **Orienter les dispositifs de Droit d'Enfance** vers leurs missions sociales avec une capacité de décision au plus proche de la vie quotidienne des enfants et des salariés.
- **Faire travailler ensemble des professionnels** de métiers différents afin de fournir des prestations adaptées à des besoins clairement identifiés.
- **Permettre le développement de nouveaux projets** d'accueil en lien avec l'évolution des besoins des territoires.
- **Susciter l'innovation** pédagogique.
- **Optimiser** les ressources.

CINQ AXES MAJEURS SONT PRIVILÉGIÉS

1. **Garantir** la cohérence de l'ensemble tout en stimulant les synergies entre les dispositifs.

2. **Fournir** aux dispositifs de Droit d'Enfance les prestations supports nécessaires à une action ajustée à leur cœur de métier.

3. **Initier** une politique des ressources humaines, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, favorisant une plus grande autonomie de tous les professionnels.

4. **Rationaliser** les coûts de fonctionnement de l'activité.

5. **Proposer** une politique partenariale contribuant à la notoriété de Droit d'Enfance et de ses actions.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Les décisions prises par le Conseil d'Administration et leur mise en œuvre dans les établissements nécessitent l'expertise des services de la Direction Générale pour **soutenir et accompagner les transformations** en cours et à venir. Seuls des salariés disposant **d'une vision globale et transversale** de la Fondation peuvent concourir à ces missions. Le Comité de Direction Général remplit cette mission.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
MICHEL **HOCHART**

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE
AURÉLIE **BUGEAUD** jusqu'au 7 mai 2021 | ZOULIKHA **BELAHOUANI**

DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
VALÉRIE **CHEREAU**

DIRECTRICE QUALITÉ, PROSPECTIVE & COMMUNICATION
SANDRINE **PEPIT**

UN LIEU IDENTIFIÉ

Le site de Malakoff est **un centre opérationnel au service des établissements et de la construction d'une culture commune** grâce aux fonctions support qu'il abrite. Grâce à sa position centrale, à équidistance des différents établissements, et à la proximité du réseau de transport, ce lieu s'inscrit dans **un contexte idéal** pour abriter les réunions des salariés, des directeurs et de la gouvernance.

Ce lieu est dédié :

- aux réunions du Conseil d'Administration, aux réunions du Bureau, aux réunions des commissions ;
- aux réunions des cadres et du CODIR ;
- aux réunions des IRP ;
- aux rencontres Président/Vice-Présidents/Directeur Général ;
- aux réunions de travail avec tous les partenaires extérieurs de la Fondation ;
- aux formations collectives dispensées en interne aux professionnels de Droit d'Enfance.

Enfin, sa situation géographique **facilite les rencontres avec les acteurs politiques et décisionnels** des départements.

Rencontre avec le Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles dans les locaux de la Direction Générale

CAP ALÉSIA

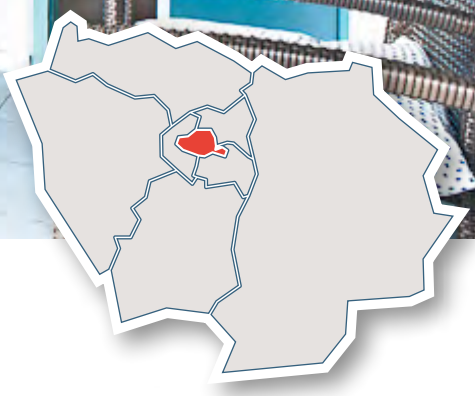

PARIS

SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES SPÉCIALISÉES

Directrice : Marina STEPHANOFF

80 bd de Reuilly - 75012 Paris

01 53 17 16 16

cap.alesia@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

CAP Alésia **assure des visites médiatisées depuis plus de 20 ans** auprès des familles des services franciliens et parisiens de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'équipe est composée de 7 psychologues cliniciens (dont la directrice) et de 2 secrétaires, correspondant à 7,05 ETP dont 5 ETP clinique.

Les familles sont adressées en raison de leur pathologie, de leurs comportement inadaptés, souvent quérulents, et du délitement des liens entre parents et professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les partenaires attendent aussi que les visites médiatisées soient l'occasion d'un travail familial thérapeutique qui suppose de **construire une alliance avec les parents et avec l'enfant**, qui prend en compte leurs demandes, leurs attentes, tout en ménageant leurs défenses, en respectant le temps qu'il faut à chacun.

Il s'agit de repérer, de **soutenir les capacités des parents** dans leur relation avec leur enfant, sans méconnaître leur fragilité, leurs défaillances et de **soutenir l'enfant** face à la «réalité» de ses parents.

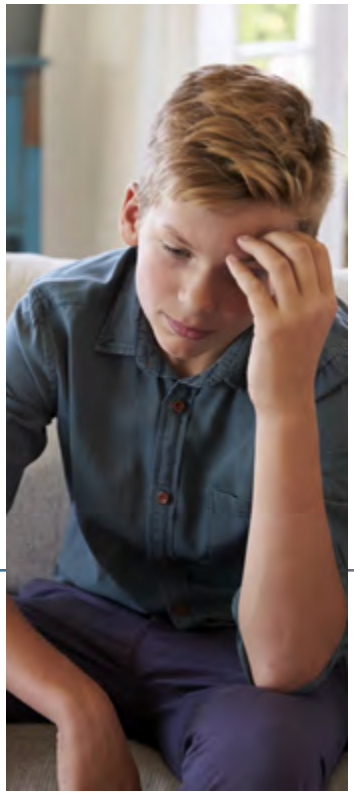

ACTIVITÉS

Les Visites Médiatisées (VM) sont l'occasion de **proposer un travail thérapeutique avec des familles qui ne consulteraient pas par elles-mêmes** car elles sont souvent prises dans des mouvements de défiance du fait de leur grande vulnérabilité. Les visites médiatisées se mettent en place après un temps de concertation entre CAP, l'ASE et le placement. Les parents sont reçus seuls pour que leur soit présenté le service, et pour qu'ils puissent faire leur propre récit de ce qui a conduit au placement de leur enfant et qu'ils puissent exprimer leurs émotions et leurs attentes. Les enfant aussi sont reçus seuls, pour être familiarisé avec le lieu et les personnes qui seront auprès d'eux durant les VM. **Chacune d'entre-elle dure 1 heure, avec la présence de 2 psychologues** et chaque famille est reçue individuellement. Les psychologues sont en lien avec les partenaires, participent aux synthèses, et écrivent un rapport d'évolution à destination de l'ASE et du juge des enfants.

Plus de la moitié de l'activité s'effectue auprès de familles et de partenaires parisiens. La charge de travail est importante (30 familles environ pour 1 ETP psychologue). Cette année, **plus de 130 demandes** sont parvenues au service, 28 ont donné lieu à une nouvelle prise en charge. Enfin, il y a eu 38 arrêts de suivi pour des motifs variables.

Quelques incidents majeurs ont amené l'intervention de la police, mais ce sont heureusement des faits exceptionnels. Les situations tendues, «sur le fil», sont quant à elles fréquentes et impactent le climat du service (anticipation, vigilance de tous), et ont parfois un retentissement personnel (inquiétude, fatigue). L'ASE demande de plus en plus à CAP de se positionner via des écrit, en plus des rapports annuels au moment de l'audience. **En 2021, 138 notes ou rapports ont été produits.** C'est un travail important, chronophage, mais nécessaire pour rendre compte de l'évolution de la situation, des avancées, des difficultés et points de blocages, en s'efforçant de ne pas mettre à mal l'alliance qui s'est établie au fil du temps avec les familles.

A noter que cette année, sont parvenues au service quelques demandes de thérapies familiales (5 familles concernées) ou individuelles (pour une adolescente connue en VM depuis plusieurs années). C'est un pas vers **une reconnaissance par les partenaires de la fonction clinique du cadre proposé par CAP**. Et c'est une ouverture vers une diversification possible de l'activité.

CHIFFRES CLÉS

2072 visites médiatisées ou consultations familiales

156 familles reçues avec **251** enfants

9 départements partenaires dont Paris

PERSPECTIVES

Pour 2022, plusieurs projets sont en cours de réalisation :

- **l'évaluation interne** sera finalisée avant l'été ;
- **un rapprochement entre Relais Alésia et CAP Alésia** est amorcé ;
- une réflexion se poursuit avec la Direction Générale sur le modèle économique du service et sur **la diversification des activités cliniques de CAP** ;
- le partenariat avec les services franciliens (hors Paris) sera maintenu ;
- un rendez-vous avec l'ASE de Paris est prévu pour faire reconnaître les limites et les entraves dans lesquelles le «marché» signé en 2019 met le service pour exercer sa mission (se pose la question de rester signataire ou non de ce marché) ;
- **des réunions de travail** avec les professionnels ou les services partenaires se poursuivront ;
- **les échanges** avec les autres services de visites médiatisées, devraient aussi se poursuivre ;
- **les temps institutionnels et de formation en équipe** seront maintenus ;
- **l'écriture d'articles, et les formations par les cliniciens** de CAP à partir de la clinique du service vont continuer.

RELAIS ALÉSIA

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

Directrice : Céline TEIXEIRA

19 rue de la Véga - 75012 Paris

01 53 02 92 92

relais.alesia@droitdenfance.org

PARIS

PRÉSENTATION

Situé à Paris, le Relais Alésia est **un service de placement familial éducatif et thérapeutique.** À ce titre, la spécificité du travail repose sur la prise en charge d'enfants et d'adolescents, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance, et souffrant pour certains de troubles psychopathologiques aggravés ou situés dans un contexte familial pathologique avec lequel la séparation est indiquée ou imposée.

Depuis 2011, le service ne dépend plus du secteur médico-social mais est habilité par le Conseil Départemental Parisien au titre de la protection de l'enfance. Cependant, il a gardé son fonctionnement et projet thérapeutique avec notamment la présence à mi-temps d'un médecin psychiatre. Pour l'équipe du Relais Alésia, prendre soin de l'enfant suppose :

- d'offrir **un cadre sécurisant** et adapté à ses besoins spécifiques ;
- de permettre de **dépasser ses traumatismes** antérieurs ;
- de **l'aider à grandir** pour devenir autonome ;
- de maintenir **des liens protecteur et constructifs** avec ses parents.

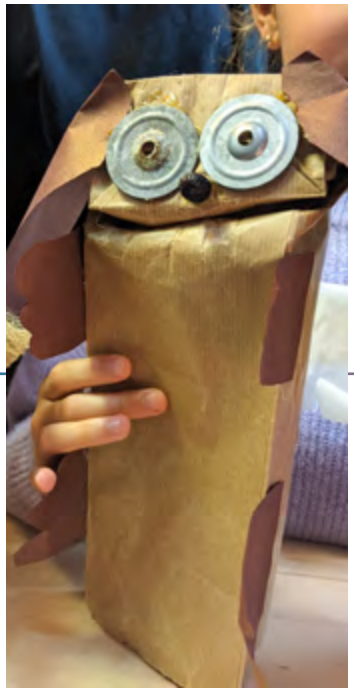

ACTIVITÉS

Cette année a été marquée par la crise sanitaire qui a entraîné l'annulation de nombreux temps d'échange et de partage. Cependant l'activité du service s'est poursuivie grâce à l'engagement et la présence de l'ensemble des professionnels.

L'équipe du Relais Alésia, avec le soutien du responsable qualité de la Fondation, **a mené à terme son évaluation interne**. Ce travail a été de qualité et apprécié par l'ensemble de l'équipe. Les partenaires (de soin, scolaires, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance) ont reçu des questionnaires par mail auxquels ils ont répondu. Les parents et les enfants accueillis ont également participé avec des questionnaires papier à remplir sur place. Certains enfants, ayant des problèmes de compréhension ou étant très jeunes, ont pu bénéficier de l'aide de leur éducatrice dans cette tâche.

L'équipe a connu beaucoup de mouvements avec **de nouvelles arrivées tout au long de l'année.** En dépit de la nouvelle dynamique enclenchée, il fut nécessaire de maintenir l'activité dans une période où les recrutements d'éducateurs étaient particulièrement difficiles. A ce titre, le recrutement d'un médecin psychiatre n'a toujours pas abouti, faute de candidatures pertinentes. Grâce aux recrutements effectués, plusieurs admissions d'enfants ont pu être prises en charge avec les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le nombre d'admissions a plus que doublé en 2021 par rapport aux deux années précédentes. Cela peut s'expliquer à la fois par le nombre de demandes de placement croissant et aussi par les différentes admissions qui ont rendu le service davantage visible sur les possibilités d'accueil. La majorité des demandes sont adaptées au service qui dispose cependant d'un nombre de places restreint. La commission admission se réunit régulièrement et met tout en œuvre pour donner des réponses adaptées et rapides.

Depuis janvier 2021, **les assistantes familiales bénéficient de séances d'analyse de la pratique,** encadrées par une psychologue extérieure au service. Ces temps d'échange et d'élaboration sont appréciés par l'ensemble des professionnels.

De nombreux aménagements ont eu lieu dans le service : changement de pièces, achat de nouveaux matériels... permettant à l'équipe de s'approprier les lieux tout en conservant son essence.

Enfin, **deux sessions de médiation artistique** se sont déroulées avec la participation d'une artiste. Ces dernières ont permis la construction de marionnettes par les enfants, puis la construction de décors afin d'organiser un spectacle auquel ont été invitées leurs "tata" et d'autres personnes.

CHIFFRES CLÉS

55 % des enfants accueillis sont des préadolescents ou adolescents.

90% de la population est parisienne

7 admissions en 2021 dont **3** sur la microstructure

PERSPECTIVES

L'année à venir va être celle des changements. En effet le recrutement d'un médecin psychiatre est très difficile et rendue plus ardue encore par le contexte. Cette situation invite donc à **une refonte du projet de service.**

L'objectif est également de travailler collectivement à **la mise à jour du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil.** Ce projet ambitieux, porté par l'éducatrice coordinatrice en lien avec le responsable qualité et le service communication, associera également des groupes d'enfants et de parents qui auront à répondre à la question : "Qu'aimeriez-vous trouver dans le livret d'accueil ?"

L'équipe souhaite **mettre en place différentes médiations** afin d'offrir une pluralité de solutions et servir de soutien à l'accueil des jeunes chez les assistantes familiales.

Enfin, des projets autour **de la médiation canine et la sophrologie** sont en cours d'élaboration.

SPS LES RÉGLISSES

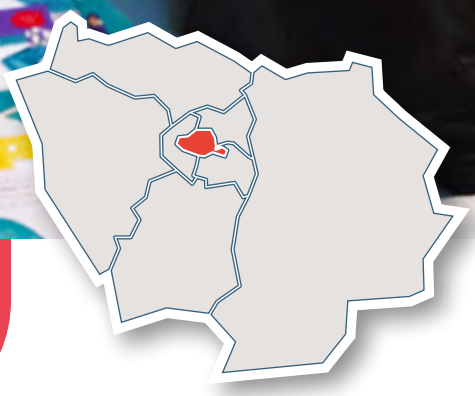

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Directrice : Muriel BOUCHET

5 rue Pierre Bonnard - 75020 Paris

01 43 66 58 15

club.reglisses@droitdenfance.org

PARIS

PRÉSENTATION

Le SPS Les Réglisses intervient sur des secteurs géographiques des portes du XXème, déterminés lors de la signature des Conventions entre le SEPLEX, la ville de Paris et le service lui-même. Ils ont pour caractéristiques communes **d'accueillir de façon régulière des groupes de jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation**, vivant des situations de ruptures familiales, scolaires, professionnelles, sociales, judiciaires et/ou culturelles.

Le "travail de rue", point de départ des accompagnements sociaux dans une approche globale du public visé, permet de **créer un lien éducatif** avec les jeunes rencontrés sur l'espace public et de **faire émerger des axes de travail avec eux** (scolarité, insertion professionnelle, démarche administrative ou judiciaire, santé, etc.) .

L'action éducative est donc conduite avec l'ensemble des professionnels et partenaires pouvant être concernés, dans le respect de trois principes fondamentaux : **la libre adhésion, l'anonymat et l'absence de mandat nominatif.**

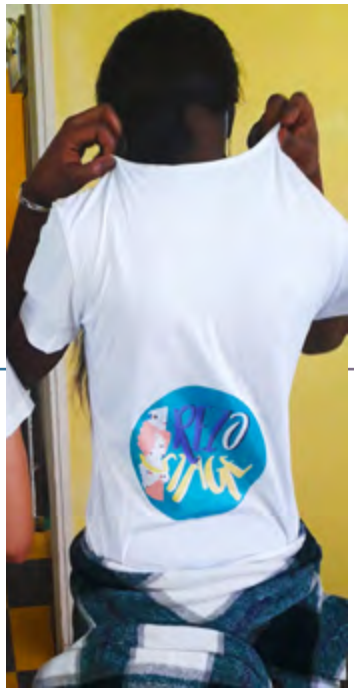

ACTIVITÉS

Les mesures sanitaires ont entravé partiellement le travail des éducateurs sur l'année 2021 avec une reprise timide du lien avec les partenaires sur le premier semestre, et une complexité à retrouver certains groupes de jeunes n'ayant plus accès aux structures jeunesse, faute de pass sanitaire.

De plus la mise en place d'actions citoyennes, d'activités ou de séjours éducatifs ont parfois relevé d'un vrai casse-tête dans leur organisation compte tenu des contraintes sanitaires.

La difficulté à recruter des professionnels de terrain a également pénalisé une équipe, finissant l'année avec deux éducateurs en poste sur six. Malgré le soutien d'une apprentie et des cadres, la fatigue était palpable en fin d'année. Malgré tout l'activité éducative a été dense sur l'ensemble des territoire.

Les différentes équipes ont axé leur travail sur :

La lutte contre les rixes

De nombreuses actions ont été menées dans le cadre de la lutte contre les rixes sur les différents secteurs : maraudes, création d'outils de prévention, séjours et chantiers éducatifs, actions solidaires avec le centre social Étincelles, etc.

La lutte contre le décrochage scolaire (43% des accompagnements éducatifs sont en lien avec des problématiques scolaires)

D'un secteur à l'autre, la problématique de la scolarité est abordée de façons différentes. Entre présence quotidienne à la sortie des collège, projet en partenariat avec les établissements scolaires ou rencontres bimestrielles. Une des équipes en a fait son axe de travail prioritaire afin de **sécuriser les parcours scolaires.** Cette équipe accompagne sur l'année scolaire des élèves, notamment de 3ème avec l'outil **«Rézo'stage»** afin de solliciter les habitants du quartier Réunion et permettre aux jeunes de se créer un réseau partenarial pour bénéficier de stages.

L'insertion professionnelle (60% des accompagnements éducatifs des 16/21 ans)

Les éducateurs ont œuvré pour redynamiser les plus jeunes **vers un retour à la formation, et/ou vers les structures de droits communs** telle que la mission locale de Paris.

Les chantiers éducatifs restent également un outil important de remobilisation dans le parcours du jeune. Plusieurs chantiers, allant de quelques jours à plus d'un mois, ont été réalisés cette année sur l'ensemble des secteurs. L'accompagnement ponctuel des plus de 21 ans était principalement lié à cet axe de travail.

L'accompagnement des problématiques liées à la santé mentale

De nombreux accompagnements éducatifs sont axés sur la fragilité mentale des jeunes, en augmentation permanente depuis le premier confinement.

La permanence mensuelle de **soutien psychologique aux familles et aux jeunes**, mise en place depuis plus d'un an avec la psychologue du service, a été reconduit sur 2021 avec une présence importante des familles plus que des jeunes eux-mêmes, malgré la souffrance psychologique qu'ils témoignent auprès des éducateurs.

CHIFFRES CLÉS

776 jeunes accompagnés

dont **23%** de jeunes filles

12 séjours éducatifs

22 chantiers éducatifs

PERSPECTIVES

- La priorité pour 2022 est de **pouvoir recruter et stabiliser les équipes** afin de poursuivre le travail éducatif auprès des jeunes des différents secteurs.
- Les formations en interne viendront r**enforcer les connaissances des éducateurs** et étayer les nouveaux professionnels.
- **La lutte contre les rixes et la sécurisation des parcours** restent des axes prioritaires pour l'année 2022.
- Les projets initiés en 2021 (Rézo'stage, « souviens-toi de moi ») seront **des outils pouvant être expérimentés sur chaque secteur.**
- Le développement du **partenariat intramuros,** freiné par la période pandémique des deux dernières années va reprendre, notamment autour de l'insertion professionnelle. De même **qu'une nouvelle édition du projet « En route Vers l'Emploi »** va s'élaborer avec les équipes durant le premier semestre pour une première session en septembre 2022.

LES NOUVEAUX CÈDRES

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

SERVICE DE PLACEMENT À DOMICILE (SPAD)

SERVICE DE SEMI-AUTONOMIE (SA)

Directeur : Thierry KIENZLER

9 rue des 3 Sœurs - 93420 Villepinte

09 72 64 19 77

@ cedres@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

L'établissement Les Nouveaux Cèdres accompagne **89 jeunes** et leurs familles dans un cadre diversifié, autour de 3 dispositifs :

- Une **MECS** accueillant **11 adolescents** de 11 à 18 ans : le foyer éducatif est situé à Aulnay-sous-Bois, 2 places sont réservées à l'accueil d'urgence de jeunes. La durée de leur séjour est de 4 mois maximum et, si la situation l'exige, cet accueil peut être prolongé à titre dérogatoire.
- Un Service de **Semi-Autonomie (SA)** situé à Tremblay-en-France accompagnant des jeunes de 17 à 21 ans dont certains dits ex-TGD (en très grande difficulté).
- Et un **Service de Placement À Domicile (SPAD)** situé à Villepinte et Aulnay-sous-bois mais qui intervient sur 5 communes et accompagne 60 jeunes de la naissance à leurs 17 ans.

ACTIVITÉS

Concernant la MECS, l'activité du service est restée stable en comparaison des années précédentes malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année. Le taux d'occupation est élevé, le nombre de jeunes accueillis de façon pérenne est resté stable tout au long de l'année et les places d'accueil en urgence ont été régulièrement occupées, parfois sur des durées excédant 4 mois. Ces accueils en urgence peuvent être une difficulté pour les autres jeunes accueillis du fait de la dérégulation que cela entraîne parfois sur l'établissement. Dans le cadre du repli intégré à l'activité du SPAD, **le foyer a accueilli 5 jeunes**. Afin de ne pas séparer les fratries lors de ces accueils courts, le service **a pu accueillir davantage de jeunes enfants de moins de 6 ans.**

Concernant le service de Semi Autonomie (SA), beaucoup de départs de jeunes, dont certains non anticipables, ont été enregistrés. Il a donc été nécessaire de **procéder à de nouvelles admissions** dans le respect de la procédure. Par ailleurs, le service a dû faire face au contexte dégradé des circonscriptions ASE ce qui a accentué la temporalité habituelle. L'arrêt brutal d'une prise en charge d'un jeune après 24h de présence a également affecté l'équipe. En dépit de ces difficultés, auxquelles s'ajoutent la pénurie de personnel et le renouvellement important de l'équipe éducative, **l'activité a pu être maintenue a un rythme élevé.**

Concernant les services de Placement à Domicile (SPAD) l'activité en 2021 est resté très élevée et cela malgré un manque de personnel éducatif sur l'un des deux services en particulier. Les enfants qui sont accueillis ont **majoritairement moins de 10 ans (65%)**. En 2021, 45 demandes d'admission on été reçues concernant 88 enfants. Contrairement aux deux années précédentes, il y a une augmentation des demandes mais les procédures restent longues et aléatoires ce qui peut avoir un impact négatif sur l'activité.

CHIFFRES CLÉS

31 jeunes suivis dans l'année au Service de Semi Autonomie

Réorganisation du SPAD en **2** services

3 séjours organisés sur la MECS

PERSPECTIVES

Pour la MECS l'enjeu majeur de l'année à venir portera essentiellement sur **la reconstitution d'une équipe stable** prête à s'investir dans le temps auprès des jeunes accueillis. Cela s'annonce particulièrement complexe dans un contexte de très forte tension sur le marché du travail et de pénurie de personnel qualifié. Cette stabilité devra s'inscrire dans un partage avec les autres services de l'établissement et notamment un travail en commun autour du repli du SPAD et l'établissement **de procédures sécurisées et étendues à l'accueil des touts petits.**

En 2021, l'évaluation interne du SPAD a été achevée ce qui donnera lieu en 2022 à la mise en œuvre de différents groupes de travail. Par ailleurs, il conviendra de **poursuivre la réorganisation en deux services de la modalité placement à domicile** afin de fluidifier la nécessaire transversalité des méthodes de travail. Enfin, un groupe de travail aura pour objectif de clarifier la notion de repli traitant des situations d'alerte et de crise mais au-delà de cette question de sécuriser le replis des plus jeunes (moins de 7 ans) sur la MECS. Cette réflexion est également engagée avec le département

Le service de Semi Autonomie va s'engager durant l'année 2022 dans la réécriture de son projet de service. Ces temps de travail permettront à la nouvelle équipe de **s'approprier des méthodes de travail communes** alors qu'elle a été profondément remaniée à la suite de nombreux départ en 2021.

LA VILLA JEANNE

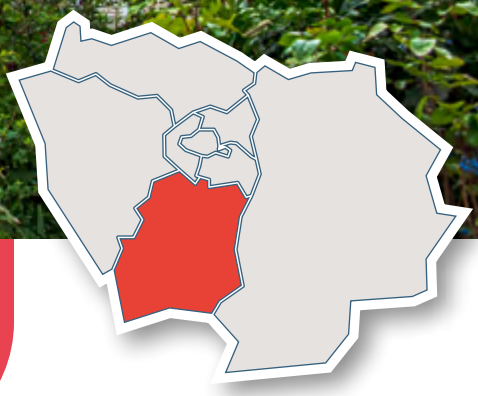

CENTRE MATERNEL "LA VILLA JEANNE"

Directrice : Delphine DANOIS

2 rue Charles Péguy – 91120 Palaiseau

01 60 10 32 58

@ centre.maternel.villajeanne@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Créé en 1960, le centre maternel est aujourd'hui **un lieu d'accueil et d'hébergement pour 27 mères** allant de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. Il s'adresse à des mères isolées, mineures (à partir de 16 ans) ou majeures, qui adhèrent à **un projet de vie et de protection pour leur enfant.** Son action s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance.

L'établissement a pour mission **d'apporter un soutien à la parentalité**, en prenant en compte les besoins des enfants et ceux de leurs mères. À la fin de la prise en charge, l'objectif est de permettre à chacune de **retrouver autonomie et confiance**, par le travail, l'accès à un logement et la création d'un lien social.

Les trois piliers de l'insertion sont **l'éducation, le logement et l'emploi.** Le principe porteur est de leur permettre de pouvoir élever leur enfant et d'envisager un avenir plus stable, dans une certaine sécurité matérielle.

ACTIVITÉS

L'année 2021 s'est déroulée dans des conditions particulières du fait de la pandémie. Si l'émergence de la pandémie avait commencé en 2020, c'est bien cette année que l'impact a été le plus important dans la vie de la collectivité. Les activités en ont été particulièrement affectées et toute la vie du groupe a dû être soumise aux mesures sanitaires.

Les temps collectifs n'ont pu être menés à bien comme d'habitude. Les projets en groupe n'ont pu que de rares fois être réalisés, beaucoup de structures extérieures n'étant plus accessibles ou les contraintes étant trop nombreuses. Cependant en été, quelques sorties ont eu lieu et des activités ont tout de même été maintenues durant l'année (couture, sophrologie, conte, moments de détente) avec de plus deux repas festifs proposés sur la période de fin d'année. Par ailleurs, différents professionnels ont animé **des ateliers autour de la prévention des risques domestiques, des violences conjugales et de l'accompagnement à la parentalité.**

Le personnel a également pu être accompagné dans sa pratique professionnelle et dans sa diversité en bénéficiant de **plusieurs temps de formation**, même si ceux-ci ont dû être revus à la baisse en période de pandémie. Dans une volonté de transmission de savoir, **l'accueil de stagiaires a également pu se maintenir sur différents services** dans le respect des gestes barrières.

Enfin, 2021 a été marquée par **le renforcement de certains partenariats**. L'année de pandémie qui a fragilisé la vie citoyenne, le collectif et la vie en société a permis de repérer les institutions susceptibles d'assurer la continuité de notre accompagnement. Les associations qui nous permettent d'aider les jeunes mères dans la formation, le travail ou la scolarité, ainsi que les structure de santé (mentale surtout) ont été très sollicitées dans l'année.

CHIFFRES CLÉS

26 entrées et **24** sorties au centre maternel (mères et enfants compris)

45 enfants inscrits en crèche au 31 décembre 2022

14 mères arrivées dont 7 enceintes

12 mères sorties en 2021

59 demandes d'admission issues du 91 (82% du total)

En effet, le profil du public évolue. Nous accueillons davantage **de mères isolées avec très peu de relais** familial et amical et donc davantage présentes sur les temps de week-end, de vacances et de fin d'année. Outre le plan familial,le public est également **de plus en plus carencé sur le plan de la santé** (manque de suivi et d'éducation aux soins, pathologies diverses) mais aussi sur le plan psychologique avec des fragilités importantes et des traumatismes graves liés à des parcours migratoires souvent très difficiles.

Enfin, le centre maternel accueille davantage de personnes non régularisées qui ne disposent pas de titre de séjour. Ces jeunes femmes sont prises en charge au nom de la protection de leur enfant, pour lui procurer un lieu digne et sécurisant. Quelques personnes non régularisées étaient déjà accueillies il y a quelques années mais elles représentent désormais **plus d'un tiers des familles hébergées ici.** Être sans statut, c'est surtout se trouver dans l'impossibilité de se projeter dans une vie et de mener des projets. La situation est souvent fort stressante pour ces mères et la prise en charge reste bien différente pour les professionnels.

PERSPECTIVES

Le centre maternel projette de s'agrandir et de **créer trois studios supplémentaires** ainsi qu'une nurserie, sous réserve de l'étude de faisabilité. En effet, cette extension nécessiterait d'importants travaux pour lesquels la Mairie de Palaiseau devra donner son accord.

Par ailleurs, **le projet d'établissement sera réécrit en 2022**, la démarche ayant été lancée fin 2021 lors du séminaire réunissant l'ensemble des professionnels du centre maternel.

Concernant l'expression et la participation des résidentes, le CVS doit poursuivre sur sa lancée en 2022 après avoir repris en 2021 et **un groupe de parole devrait être proposé** par la psychologue.

Enfin, le centre maternel tous services confondus conserve sa volonté d'apporter une prise en charge adaptée au public spécifique accueilli, dans ses différentes problématiques. Les questions du champ du handicap et des difficultés psychiques des mères sont de plus en plus d'actualité face aux actions à mener. **Des temps de formation et de supervision** seront donc à prévoir pour guider aux mieux les équipes.

FRANÇOISE DOLTO

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)
& SERVICE D'ACCUEIL MODULABLE (SAM)

Directrice : Delphine DANOIS

73 Avenue de Dourdan - 91530 Saint-Chéron

01 64 56 71 71

mecs.stcheron@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

La MECS F. Dolto accueille des enfants **âgés de 3 à 13 ans**. Son action s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance. Elle privilégie l'accueil de fratries dans le but de **soutenir le lien entre frères et sœurs** parfois ébranlé par leur parcours de vie et l'accompagnement éducatif est construit autour de cette problématique.

L'ensemble des professionnels tente d'aider chacun **à se reconstruire, à s'exprimer et à retrouver ses droits**. Certains d'entre eux manifestent fortement leur fragilité, leur colère, leur incompréhension. **Un suivi psychologique hebdomadaire en individuel** leur permet d'aborder la question du placement, les événements traumatiques qu'ils ont pu vivre, mais aussi leur place au sein de la famille et dans leur histoire. Certains présentent des difficultés scolaires nécessitant parfois un accompagnement spécifique et renforcé. Des activités de loisirs et des séjours favorisent leur épanouissement et la découverte culturelle.

ACTIVITÉS

Cette année, **5 séjours ont été organisés** en lien avec le projet de la Maison d'Enfants s'articulant prioritairement autour de l'accueil des fratries. Organisés durant les périodes de vacances scolaires, ces derniers permettent aux éducateurs d'aborder les relations des fratries d'une manière différente, **en rompant avec le quotidien de la Maison d'Enfants.** Les séjours permettent également aux enfants, dont la situation familiale ou la problématique personnelle ne permet pas de bénéficier de vacances avec leurs parents, de pouvoir vivre ces moments privilégiés.

En 2021, **5 fratries de 2 enfants, 3 fratries de 3 enfants, 1 fratrie de 5 enfants et 1 fratrie de 7 enfants** ont été prises en charge. L'équipe pluridisciplinaire dispose d'une véritable expertise dans la restauration des liens fraternels souvent mis à mal par le fonctionnement parental.

La MECS Françoise Dolto a pu été sollicitée pour **52 admissions** à un rythme régulier tout au long de l'année. La qualité de la prise en charge est reconnue par les partenaires du département de l'Essonne.

CHIFFRES CLÉS

7 259 journées

10 fratries accueillies

52 admissions

5 séjours organisés

PERSPECTIVES

- **Ouverture du pavillon adolescents** et poursuite du lien entre les différents services (orientation vers les différents dispositifs).
- Permettre aux fratries prises en charges dans différents services de **se retrouver pour des moments conviviaux**. En organisant, par exemple, des journées, week-ends ou vacances pour permettre à ces enfants de conserver les liens qu'ils pouvaient avoir avant leur placement.
- Une réflexion est en cours pour **améliorer le soutien à la parentalité** déjà à l'œuvre à la maison d'enfants. En ce sens, les entretiens psycho-éducatifs sont un outil pertinent et permettent de vraies avancées.

Le projet d'Accueil Modulable au sein de la Maison d'Enfants Françoise Dolto a été initié en 2010 afin de **proposer un accompagnement éducatif diversifié** qui répond aux besoins des enfants.

Le service axe son intervention à partir de 3 éléments majeurs :

- accompagner des enfants âgés de 3 à 13 ans ainsi que **le retour de l'enfant dans sa famille** après un placement ;
- assurer l'accompagnement éducatif des enfants et de leur famille au domicile comme une **alternative au placement** ;
- mener **un travail de collaboration et d'élaboration** avec les parents, en concertation avec les services de l'ASE, en proposant un accompagnement d'au moins cinq heures par semaine pour chaque situation.

L'équipe d'accueil modulable est composée de 4 éducateurs, d'un psychologue et d'un chef de service sous la responsabilité de la directrice. **Le service est agrémenté pour 16 mesures** et en attente de la validation du Conseil Départemental pour 20 mesures.

ACTIVITÉS

En 2021, les enfants accueillis au service Accueil Modulable sont **tous originaires de l'Essonne.**

Les principaux TAD de rattachement sont TAD EST (secteur Corbeil/Evry), TAD Nord Est (secteur Draveil) et TAD Sud Est-Sud Ouest (Étampes).

La durée des accompagnements est **supérieure à 6 mois** ce qui correspond à des mesures judiciaires ordonnées pour une durée d'un an minimum. L'âge moyen des enfants, lui, n'a pas évolué.

Le Service d'Accueil Modulable privilégie l'accueil des fratries en lien avec le projet de la maison d'enfants. Le service développe **une véritable expertise dans la consolidation des liens fraternels** et la dynamique familiale : 5 fratries de 2 enfants , 3 fratries de 3 enfants et 1 fratrie de 4 enfants on été accueillies cette année.

La crise sanitaire ayant perduré en 2021, le service est resté mobilisé auprès des familles pour tenter d'éviter toute dégradation des relations familiales.

Avec l'assouplissement des mesures, le service a proposé durant l'été deux activités : **accrobranche & sortie trottinette**. Ces projets en extérieur permettent aux jeunes de se rencontrer et de partager un moment convivial.

En 2021, à l'initiative de la psychologue, **un temps de réunion clinique est venu renforcer la réflexion collective.** Il s'agit de partager collectivement les observations, les ressentis, les informations pour mieux saisir les enjeux des situations accompagnées. Cela permet aux professionnels de trouver une autre réponse et d'ouvrir ainsi de nouvelles possibilités d'accompagnement.

Le Service d'Accueil Modulable était jusqu'à présent préservé par les mouvements de départs mais la situation a changé cette année. Le service est impacté par une grande difficulté de recrutement et des postes sont toujours à pourvoir actuellement.

PERSPECTIVES

Le Service d'Accueil Modulable a connu une activité importante en accompagnant 20 situations. La perspective pour 2022 est de **pouvoir accompagner 30 situations** en lien avec les demandes du département.

Les modalités d'attribution des places ont évolué et le service est désormais **destinataire en direct des différentes demandes d'admission**.

La nécessité **d'ouvrir un poste de chef de service** dédié au Service d'Accueil Modulable pour assurer la qualité des prestations attendues est toujours indispensable.

Le service profitera des nouveaux recrutements pour repenser l'organisation des binômes afin de permettre un accompagnement plus efficient et **éviter les ruptures** lorsque les éducateurs quittent le service.

CHIFFRES CLÉS

7 259 journées

10 fratries accueillies

52 admissions

5 séjours organisés

Le Service d'Accueil Familial (S.A.F) a été créé le 1er septembre 2021. Il vise à favoriser l'accueil des fratries au sein des différents services de Droit d'Enfance sur le département de l'Essonne. Le service propose **4 places d'urgence** favorisant la fluidité des parcours des enfants. Il offre également une souplesse supplémentaire, l'accueil en collectif n'étant pas forcément adapté à tous les enfants.

Le SAF axe son intervention autour de 4 éléments majeurs :

- Répondre aux **besoins de sécurité** des bébés et des enfants ;
- **Fluidifier les parcours** par un dispositif d'urgence ;
- **Répondre de façon souple** aux demandes d'accueil des petits enfants ;
- Offrir un parcours de 0 à 18 ans au sein de Droit d'Enfance sur l'Essonne afin de **ne pas générer de rupture dans la prise en charge des enfants.**

L'équipe technique pluridisciplinaire est sous la responsabilité de la directrice. Elle est composée d'un chef de service éducatif et d'une psychologue détachée ponctuellement de la MECS.

ACTIVITÉS

Le service d'accueil familial a ouvert en septembre et a réellement débuté son activité en novembre 2021.

L'objectif d'atteindre les 6 places créées a été quasiment atteint dans la mesure où **5 enfants ont intégré le service au cours de l'année.**

Les enfants sont tous originaires de l'Essonne et l'âge moyen est de 5,2 ans.

En lien avec le projet de la Maison d'Enfants, le Service d'Accueil Familial privilégie l'accueil de fratries. Ainsi, **2 fratries de 3 enfants, 1 fratrie de 6 enfants et 1 fratrie de 7 enfants** ont été accueillies sur l'ensemble des différents services.

3 assistantes familiales ont été embauchées en CDI et le recrutement se poursuit actuellement afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes d'admissions.

CHIFFRES CLÉS

TAD Sud-Est/Sud-Ouest : Étampes

2 enfants

TAD Centre : Secteur 2

1 enfant

TAD Est : Draveil

2 enfants

PERSPECTIVES

Le service a pour objectif **d'augmenter les effectifs de l'équipe** en 2022 avec l'embauche d'assistantes familiales, d'un éducateur et d'un psychologue à mi-temps.

Concernant le travail avec les familles, il apparaît essentiel de **continuer à travailler le soutien à la parentalité**, afin de favoriser les sorties de placement, mais également de poursuivre le travail sur les liens lorsque les droits des parents évoluent.

PARCOURS AUGUSTIN MÉQUIGNON

Yvelines
Le Département

DYNAMIQUE DE PARCOURS (6 MODALITÉS)

Parcours Sud

Directrice : Christel DESPORTES
16 route de l'Abbé Méquignon
78990 Elancourt
01 83 75 35 52
parcours.sud78@droitdenfance.org

Parcours Nord

Directeur : Patrick LOISEL
62 avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
01 30 22 23 02
parcours.nord78@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Au sein du département des Yvelines, **une dynamique de parcours** a été mise en œuvre entre les territoires Nord et Sud. Celle-ci répond à un engagement fort de Droit d'Enfance dans la lutte contre les ruptures de parcours des enfants, ainsi qu'une volonté de pouvoir proposer **des modes d'accompagnement adaptés à chaque étape de leur vie.** En son sein, l'accueil de mineurs de 3 à 21 ans est donc possible au travers de 8 dispositifs : MECS, Placement Familial, SATI, Accueil Séquentiel, Accueil en Semi-Autonomie, Service d'Accueil de Jour, Service de Placement à Domicile et Maison d'Accueil Familial.

Pour offrir à chaque jeune accueilli la réponse la plus adaptée, une **Instance de Construction et d'Évaluation de Parcours (ICEP)** a été créée afin d'évaluer les besoins grâce à l'expertise d'une équipe pluri-disciplinaire.

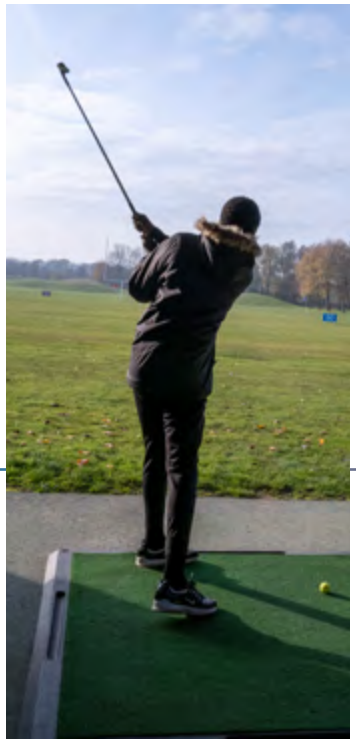

YVELINES (78) : SERVICE ÉDUCATIF DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE

Le Service Éducatif du Développement de l'Autonomie a ouvert ses portes en mars 2019. Ce service, dispose **d'une capacité d'accueil de 12** jeunes répartis sur les territoires Nord et Sud.

La sécurisation du parcours de l'enfant se retrouve, tant dans les orientations de la Fondation que dans **la construction de « paliers éducatifs »** au sein même du service. Le SEDA dispose de trois logements au cœur de la ville des Mureaux, pouvant accueillir des jeunes **entre 15 et 18 ans.**

Sur le site d'Élancourt, 6 jeunes peuvent être accueillis et **une éducatrice à temps plein** assure l'accompagnement au quotidien. Un temps de coordination de parcours interne est également prévu sur la plateforme Sud. Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours dans l'année.

YVELINES (78) : MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL

Deux « Maison d'Accueil Familial » (MAF) de 5 places chacune ont ouvert en 2021 : l'une en mai et l'autre en octobre. Projet expérimental, cette modalité d'accueil se situe au croisement d'une prise en charge en collectif et d'un accompagnement au domicile par une assistante familiale.

L'organisation du travail spécifique et hors convention 66 pour les permanents lieu de vie aurait pu être un écueil du fait de la disponibilité importante qu'elle suppose pour les salariés. Ces derniers ont au contraire fait part de leur enthousiasme quant à la plus-value de cette organisation dans le lien avec les enfants. Les accords signés avec les syndicats permettent aussi de nombreux jours de repos et congés qui viennent compenser le rythme de présence sur site.

ACTIVITÉS

4 274 journées ont été réalisées en 2021 et 13 jeunes ont été admis sur les deux dispositifs, donnée témoignant **d'un taux de rotation important.** Dans le même temps, 14 jeunes sont sortis du dispositif.

La réalité des aboutissements des projets en Semi-Autonomie se retrouve davantage sur les orientations FJT pour 7 % bien que les retours famille soient nombreux (20 % avec ou sans mesure).

Le taux de jeunes accueillis relevant du département des Yvelines est passé **de 83 % en 2020 à 93 % en 2021.**

1 411 journées ont été réalisées en 2021. Il est à noter que le dispositif a bien fonctionné dès son ouverture avec un taux d'occupation pour chacune des MAF **proche des 100 %.** 14 enfants ont été accueillis durant l'année dont **5 fratries** représentant **13 enfants**. Un enfant a été orienté en dehors d'une fratrie pour répondre à un besoin de placement en petit collectif. Tous les enfants accueillis relèvent d'une PCJ (Prise en Charge Judiciaire) et sont issus du département des Yvelines. Les carences éducatives avec perspective de placement long prédominent.

La qualité du lien avec les enfants est notable du fait de la continuité de présence éducative avec des repères axés autour de trois intervenants. Enfin, cette continuité de présence assure **un lien avec les familles plus serein et confiant** au point de pouvoir les associer aux synthèses éducatives avec le service et l'ASE.

CHIFFRES CLÉS

4 274 journées réalisées

27 jeunes accueillis

14 jeunes sortis du dispositif

1 411 journées réalisées

14 jeunes admis

5 fratries accueillies

YVELINES (78) : PLACEMENT FAMILIAL

Le Placement Familial est un établissement habilité au titre de l'ASE depuis 1999. La Convention placement familial signée la même année régit les rapports de la Fondation avec le département des Yvelines. Dans le cadre de la réorganisation de l'offre de service de Droit d'Enfance, **deux plateformes de services sont créées sur le département**. À ce titre, les cadres de direction font le choix au début d'année 2018, de séparer le service en 2 sites : l'un installé aux Mureaux et l'autre à Élancourt, permettant de répondre ainsi, à l'ensemble des besoins en termes d'accueil sur le département.

ACTIVITÉS

Le SAF a réalisé **32 761 journées** en 2021 (situations complexes comprises) et accompagné 112 jeunes.

Le service a reçu **140 demandes** et a procédé à 19 admissions et 27 départs avec, dans la plupart des cas, un retour famille avec ou sans suivi éducatif à domicile.

CHIFFRES CLÉS

32 761 journées réalisées

19 admissions et **140** demandes

112 jeunes accompagnés

YVELINES (78) : SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR - LE REBOND

Le **Service d'Accueil de Jour** a été créé le 15 septembre 2009 à Voisins-le-Bretonneux (78) et accueille un public d'adolescent de 13 à 18 ans. À partir de 2016, le dispositif REBOND, interne aux services de MECS, Placement Familial et Accueil Temporaire de la Fondation Méquignon accueille à Elancourt (78), sur la base de séquençages des enfants âgés de 7 à 12 ans en décrochage scolaire partiel. Il s'agit **d'articuler les actions avec l'école et de (re)créer un partenariat opérant**, à travers un travail de socialisation construit sur « l'être ».

Depuis le 1er janvier 2019, le SAJ Le Rebond dispose **d'une capacité de 18 places** permettant de sécuriser le parcours de 6 à 18 ans, en accueil de jour.

YVELINES (78) : MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accueille des mineurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou par le Juge des Enfants, pour une durée déterminée et dans le cadre de la protection de l'enfance. **La MECS est habilitée à recevoir 40 enfants** âgés de 4 à 21 ans, accueillis sur des unités de vie collectives comptant entre 6 et 10 enfants.

La MECS se donne pour mission de contribuer à l'éducation des enfants confiés en créant pour eux **les conditions d'un épanouissement social et humain.** Jusqu'en 2019, les enfants étaient tous sur le site historique d'Élancourt. Depuis, 32 enfants y sont accueillis et 8 enfants le sont à Poissy, par redéploiement du SATI qui s'y trouvait auparavant. Ainsi, chaque plateforme, Nord comme Sud, dispose d'une MECS.

ACTIVITÉS

L'activité du SAJ a été particulièrement riche avec une moyenne de **18 jeunes accompagnés chaque mois.** Avec l'entrée de 12 jeunes, le SAJ a renouvelé pour plus de la moitié ses effectifs.

Contrairement à 2020 **la tranche d'âge des 12-18 ans a été davantage concernée** par les nouvelles admissions. Ce sont majoritairement des garçons pré adolescents et adolescents qui ont été accueillis.

Le décrochage scolaire et les exclusions à répétition liés à des problèmes de comportement au collège restent les difficultés principales à aborder pour ces derniers. Les prises en charge au SAJ sont quasi exclusivement des PEC administratives.

13 966 journées ont été réalisées lors de cette année qui a été marquée par un nombre d'admissions de 24 enfants sur un effectif total de 40 places. Les nouvelles admissions ont concerné **majoritairement des filles** (14 contre 10 garçons) avec une proportion d'accueil égale pour les 3-10 ans et les 11-15 ans. Au total, on note une quasi-parité chez les enfants passés par le service durant l'année avec **31 garçons et 33 filles**.

La part d'orientation en famille en sortie de MECS progresse avec près de 74 % contre 45% l'année passée.

Le nombre de prise en charge judiciaires augmente encore en 2021 avec 81 % contre 76 % en 2020 au détriment des PEC administratives.

CHIFFRES CLÉS

4 406 journées réalisées

31 jeunes accompagnés

15 jeunes sortis du dispositif

13 966 journées réalisées

64 jeunes accompagnés

8 fratries accueillies

PERSPECTIVES

Élargir le réseau et **développer des interventions à thème** sur site (addictions, décrochage scolaire, sexualité...) avec nos partenaires de secteur (RESSY, CSAPA, Centre de Planification Familial).

Développer l'axe parentalité en accompagnant les familles à travers différentes modalités : entretiens familiaux, groupes de paroles, café des parents etc.

Pérenniser des temps de rencontre entre psychologues de Droit d'Enfance, autour de formations ou de journées cliniques pour enrichir la réflexion et les pratiques.

Les **SATI** de Droit d'Enfance sont aujourd'hui composés de **trois maisons de type « familial »** pouvant accueillir **8 enfants âgés de 0 à 18 ans** pour un séjour temporaire de deux mois, renouvelable une fois. Ce sont aussi et surtout des services d'accueil de proximité pour éviter à l'enfant, si la situation le permet, une rupture supplémentaire avec son environnement social. Ce dispositif s'inscrit **dans un processus et un horizon temporel précis** (accueil temporaire).

Le travail s'opère en deux temps dans l'accompagnement des mineurs accueillis. D'abord, l'accueil et l'évaluation de la situation permettent **de caractériser et d'analyser au mieux le danger** et d'en rendre compte au Juge des Enfants. Ensuite, si la mesure de placement est prorogée lors de l'audience, le travail des professionnels est axé sur **un accompagnement global du mineur** pendant toute la durée de son accueil.

ACTIVITÉS

Les SATI ont réalisé **8502 journées** et ont accompagné **101 jeunes** en 2021. De nombreux mouvements ont eu lieu avec **76 admissions** (dont 70 en urgence) et **82 sorties.**

CHIFFRES CLÉS

8 502 journées réalisées

101 jeunes accompagnés

70 accueils en urgence sur les **76** réalisés

Les SATI ont été sollicités pour **230 demandes** sur 2021.

Les services sont reconnus comme ayant **des aptitudes à prendre en charge les situations complexes** ou difficiles. Le tissage relationnel avec les services du département, octroie aux SATI, une confiance quant à la réponse positive pour l'accueil et une conscience pour l'accompagnement des situations confiées.

Pour l'ensemble des SATI, les refus d'admission le furent essentiellement pour places non disponibles.

PERSPECTIVES

Mettre en place **un séjour extérieur** à l'été 2022.

Le **Service d'Accueil et d'Accompagnement à Domicile** s'inscrit comme une mesure de la protection de l'enfance qui n'a pas vocation à durer dans le temps. Il est une alternative au placement traditionnel et repose sur **l'exercice de la parentalité, soutenue par les équipes éducatives du service.**

La mesure d'AAD permet le maintien du jeune au domicile familial et doit s'appuyer sur un lien de travail accru avec les parents en les accompagnant sur **l'ensemble des domaines de la vie quotidienne de l'enfant** : les conditions de vie matérielles, la santé (physique et psychique), le développement, l'éducation et la socialisation.

L'action de ce dispositif, cherche à **préserver le lien familial**, alliant protection, maintien ou retour de l'enfant au domicile familial et coopération avec les parents. L'adhésion des parents est toujours recherchée et la mesure peut également servir à préparer un placement.

ACTIVITÉS

Une dérogation de **10 places supplémentaires** a été accordée, portant la capacité d'accompagnement à 24 mesures. Cet accroissement temporaire d'activité est lié au projet des MAF, dont la première maison a ouvert dans le courant de l'année

Une seconde dérogation **de 6 places supplémentaires** a été accordée jusqu'au 31 décembre 2021, portant la capacité d'accompagnement à 30 mesures. Cet accroissement temporaire est lié au nombre de situations non suivies faute d'opérateurs pouvant exercer les mesures AAD.

Le service a réalisé **9 771 journées et 54 jeunes ont été suivis** dont de nombreuses grandes fratries.

CHIFFRES CLÉS

9 771 journées réalisées

26 admissions dont **60%** font suite à un placement en structure ou famille d'accueil

29 fins de mesure dont **59%** ont été poursuivies par un accompagnement type AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert)

PERSPECTIVES

Participer à la construction de la journée colloque en mars 2023.

116 000 ENFANTS DISPARUS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

NUMÉRO D'URGENCE 116 000 - 24h/24 & 7j/7

Directrice : Sandrine PEPIT

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

01 83 01 00 77

@ contact@116000.fr

PRÉSENTATION

Le 116 000 est **un numéro d'appel d'urgence** coordonné et géré par Droit d'Enfance, **joignable 24h/24 et 7j/7, gratuit et européen** dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels...) et aux problématiques qui y sont liées.

Le 116 000 poursuit les missions suivantes :

- **Apporter appui et guidance aux parents**, familles ou personnes responsables d'enfants disparus, pendant toute la disparition et après le retour.
- **Agir pour prévenir** les situations menant aux disparitions.
- **Étudier et analyser** les problématiques liées à l'enfance.
- **Former les professionnels** aux enjeux liés à la disparition d'enfant.
- **Faire connaître le numéro d'urgence** au plus grand nombre.

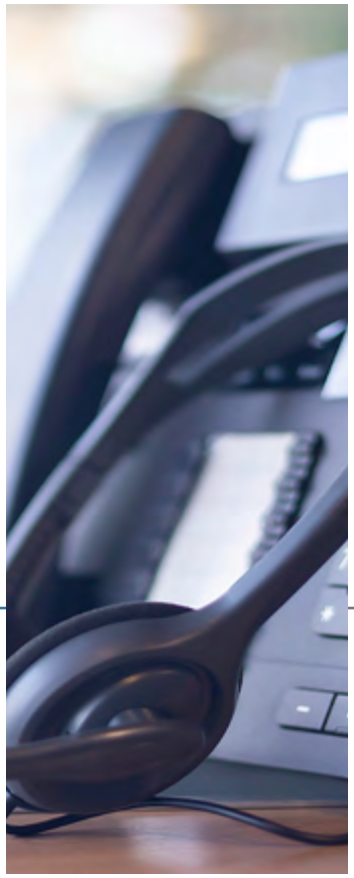

ACTIVITÉS

2021 a été marquée par **la venue dans les locaux du 116 000 Enfants Disparus du Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles**, Adrien TAQUET. Le 116 000 Enfants Disparus a également été reçu par la Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes, Fédérique CALANDRA, le Défenseur des Enfants, Eric DELEMAR et le pôle Protection des droits - affaires judiciaires.

Les formations auprès de professionnels notamment Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse et Éducation Nationale ont pu être dispensées tout au long de l'année en présentiel ou en visioconférence.

Au niveau national et international, l'expertise sur les fugues et les conduites à risque qui y sont associés a pu être développée. Le 116000 Enfants Disparus **a participé en tant qu'expert au projet européen RADAR** porté par Missing Children Europe. Ce projet a, notamment, permis la création d'un MOOC visant à sensibiliser au phénomène de la fugue.

Le projet SAFE a également été lancé afin d'accompagner des adolescents et des familles pour **les sensibiliser aux risques liés à la fugue et les soutenir au retour de celle-ci.** Ce projet, qui propose des actions individuelles et collectives a permis la création d'un outil de sensibilisation «Je me sauve» à destination des jeunes. SAFE est soutenu par la Région Île-de-France et la Fondation de France.

Depuis plusieurs années, le 116 000 Enfants Disparus est confronté à des situations d'exploitation sexuelle et de prostitution sur l'ensemble du territoire. Ces situations lui ont permis de développer des compétences spécifiques sur cette thématique. La Directrice a, ainsi, participé en qualité de membre opérationnel **au Groupe de Travail sur la prostitution des mineurs lancée par Adrien Taquet.**

Le 116 000 Enfants Disparus a renforcé son partenariat avec l'ACPE pour **orienter et outiller les professionnels confrontés à ces situations** en intégrant son collectif d'associations visant à proposer des formations et en travaillant à l'élaboration d'un vade-mecum à leur attention.

Dans un souci d'amélioration de la qualité et de la diversification des accompagnements proposés, plusieurs actions ont été menées pour les personnes confrontées à des situations d'enlèvements parentaux. Grâce au soutien financier des CAF, **les groupes de paroles à destination des parents victimes d'enlèvements parentaux ont pu être maintenus** dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine et déployés sur Paris .

Un partenariat avec l'Alliance des Avocats des Droits de l'Homme a permis à des personnes accompagnées de **bénéficier de conseils d'avocats spécialisés pro bono.**

La Journée Internationale des Enfants Disparus du 25 mai a été marquée par **un marathon caritatif porté par une dizaine de streamers sur la plateforme Twitch**. Par ailleurs, une vidéo de présentation du 116 000 ainsi que des témoignages de parents accompagnés ont été diffusés sur les réseaux sociaux.

Malakoff, Septembre 2021

CHIFFRES CLÉS

30 823 appels reçus

1 306 dossiers ouverts par la cellule de suivi

88 179 abonnés sur les réseaux sociaux

PERSPECTIVES

Le 116 000 Enfants Disparus souhaite **consolider et étoffer son accompagnement** à l'ensemble des personnes confrontés à la disparition de leur(s) enfant(s).

Face au besoin de formation des professionnels, le 116 000 Enfants Disparus va **renforcer son offre de** et plus spécifiquement celles liées aux fugues et aux conduites à risques.

Le pérennisation et l'extension du projet SAFE permettrait de mettre l'accent sur les mineurs notamment à travers un soutien immédiat en retour de fugue mais également en prévention avec **des actions de sensibilisation aux risques encourus.**

Le 116 000 Enfants Disparus souhaite également **proposer des accompagnements diversifiés et adaptés** à chaque situation dans le cadre d'enlèvements parentaux. Une attention particulière sera portée à **la pré-médiation et médiation familiale internationale.**

Côte d'Ivoire, Juillet 2021

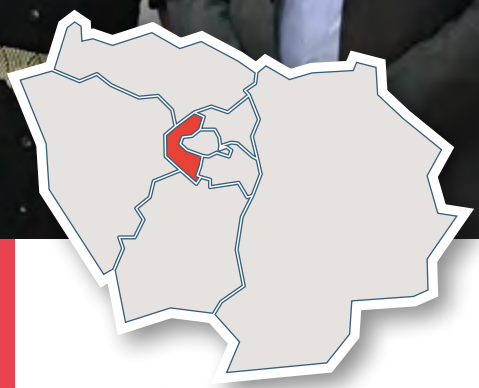

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

International Social Service
Service Social International
Servicio Social Internacional

REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU SSI EN FRANCE

Directrice : Sandrine PEPIT

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

09 74 19 70 10

iss-ssi-france@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Le Service Social International (SSI) est une organisation à but non-lucratif fondée à Genève en 1924. Il offre son aide aux personnes et aux familles confrontées à des problèmes socio-juridiques liés à la migration ou à des déplacements internationaux. Le réseau des **130 pays membres** du SSI œuvre chaque année pour protéger les intérêts de l'enfant.

Depuis le 9 octobre 2018, Droit d'Enfance est devenu le **membre français du SSI**. Cette activité, opérée sur les fonds propres de Droit d'Enfance, a permis au SSI France de confirmer l'attractivité de son dispositif d'accompagnement auprès des opérateurs de la protection de l'enfance en France.

Il assure **la gestion des cas individuels et accompagne des enfants et des familles confrontées à des problèmes sociaux et juridiques complexes dans une situation internationale.** À travers son réseau de partenaires à l'international, le SSI est en capacité de proposer un accompagnement adapté aux différentes situations.

ACTIVITÉS

En ouvrant 290 nouveaux dossier en 2021, le SSI France a continué à accompagner les enfants et les familles dans le cadre de ses missions internationales en prodiguant notamment des conseils juridiques mais aussi en effectuant des activités de prévention, des signalement d'enfants en danger, des vérifications d'antécédents sociaux, des réunifications familiales, des évaluations sociales et des rapports en vue d'un placement. Ses équipes ont également contribué à l'obtention de documents d'identité à l'étranger et à la recherche des origines personnelles. Pour la première année, **le nombre de saisines par la France (67.2%) est supérieure à celle des saisines par les partenaires étrangers**, illustrant ainsi les réels besoins d'appui dans les situations internationales des acteurs locaux.

Projets spécifiques (Miniila et Racine)

En 2021, grâce au soutien financier de Missing Children Europe, le SSI France a poursuivi le développement de l'application Miniila en France qui vise à aider les mineurs non accompagnés à se diriger vers des lieux ressource pour obtenir l'aide et le soutien dont ils ont besoin. **154 organisations et 164 services sur l'ensemble du territoire national ont ainsi pu être recensés.** En parallèle, avec le soutien financier de la Mission de l'Adoption Internationale du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le SSI France a développé le projet RACINE. **Il s'agit d'un projet pilote sur l'accompagnement de qualité des personnes adoptées dans leurs recherches des origines sur 3 pays : l'Ethiopie, Haïti et le Sri Lanka.** À travers ce projet, le SSI s'est non seulement attaché à orienter gratuitement les personnes adoptées dans toutes les étapes de leurs recherches jusqu'à des retrouvailles avec les familles biologiques, mais aussi à offrir un étayage collectif par l'organisation de groupes de paroles, à identifier des partenaires fiables n'ayant jamais servi d'intermédiaires dans les adoptions et à produire des fiches mettant en avant les différentes évolutions des législations en matière d'adoption internationales et les défis en matière de recherche des origines dans ces pays.

Expertise et Assistance technique

Le SSI France a continué de représenter le réseau SSI en tant **qu'observateur au sein du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant** dans le cadre des procédures de séparations des parents ou de placement. À la demande des autorités locales et avec le soutien financier de l'Ambassade de France, le SSI France est également intervenu comme expert dans le cadre d'**une mission d'évaluation du système de protection de remplacement des enfants en situation de handicap en Côte d'Ivoire pilotée par le Secrétariat Général du SSI.** Un rapport d'évaluation mettant en exergue les bonnes pratiques et proposant 28 recommandations a été remis aux autorités ivoiriennes. Sur invitation de la délégation régionale de coopération pour l'Amérique de Sud et de l'Ambassade de France au Chili, le SSI France est également intervenu sur les thèmes **du projet de vie de l'enfant et de la recherche des origines en adoption** dans le cadre du séminaire régional virtuel sur le thème « l'adoption dans le système de protection de l'enfance » auxquels participaient des acteurs étatiques et de la société civile du Brésil, de la Colombie, du Chili, de l'Équateur et du Pérou.

CHIFFRES CLÉS

290 dossiers ouverts

500 dossiers traités

Des coopérations avec **51** pays

PERSPECTIVES

Étendre le projet RACINE à un autre pays en 2022 et progressivement déployer le projet dans de plus en plus de pays.

Signer **un protocole pilote** avec le département de la Haute-Garonne.

Travailler à l'ouverture d'un **bureau de pré-médiation.**

Malakoff, Septembre 2021

DIRECTION GÉNÉRALE

DROIT D'ENFANCE

DIRECTIONS & FONCTIONS SUPPORT DE LA FONDATION

Directeur Général : Michel HOCHART

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

01 83 75 35 53

@ contact@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

La Direction Générale, située à Malakoff, assure **une coordination et une supervision** qui permettent un fonctionnement cohérent et harmonisé entre tous les établissements de la Fondation. Elle met également à disposition des établissements **un support et une expertise favorisant le partage et l'échange de compétences.** Du fait de la diversité des modes d'accueil et d'accompagnement et des implantations géographiques éparses, elle contribue à garantir l'autonomie des établissements pour certains modes opératoires et permet **une meilleure réactivité et efficacité globale de la Fondation.**

Le Directeur Général coordonne l'ensemble des activités qui formalisent l'unité de Droit d'Enfance tout en favorisant l'autonomie des services du siège et des directeurs de dispositifs. **Il définit et dirige les instances de coordination et de décision** de Droit d'Enfance et peut donner délégation pour leur animation.

ACTIVITÉS

En 2021, l'organisation de la Direction Générale s'est adaptée pour mieux répondre aux besoins des activités et de leur gestion. Les directeurs de dispositifs et d'établissements sont en lien direct avec le Directeur Général et forment avec le CODIR DG une équipe de direction élargie.

Direction Qualité, Prospective & Communication

La Direction Générale de la Fondation s'est dotée d'une Direction Qualité, Prospective et Communication (DQPC) afin de porter l'ambition du projet institutionnel de la Fondation sur **la qualité de l'action éducative, le développement, la communication et le plaidoyer de Droit d'Enfance.** Malgré un contexte sanitaire complexe en 2021, la démarche qualité a été placée au cœur de son action, dans l'intérêt des enfants accompagnés. Elle a notamment participé activement à deux évaluations internes, à la refonte d'outils de la loi 2002-2 et à l'animation des formations au sein des établissements.

Afin de poursuivre la mobilisation et le rassemblement des salariés autour du projet de la Fondation et mettre en valeur ses activités auprès des décideurs, de la presse et du grand public, la Direction Générale a développé et mis en œuvre **une stratégie de communication interne et externe.** Elle a, par exemple, défini une identité visuelle cohérente et partagée par tous et créé de nombreux outils physiques et digitaux.

Direction des Ressources Humaines

De très nombreuses mesures sont entrées successivement en vigueur, qu'il s'agisse d'aides financières aux entreprises, de reports de charges, d'aides à l'embauche, d'aménagement du dispositif de chômage partiel ou de celui des arrêts maladie. Tous ces dispositifs réclament des mises en œuvre en urgence et une réactivité de la part des équipes.

En 2021, l'engagement de volontaires en services civiques s'est poursuivi. Plusieurs types de missions ont été proposées, notamment axées sur l'insertion, le travail éducatif, l'accompagnement à la citoyenneté, la santé/environnement ou pour le 11600 et le SSI.

Système d'Information

Les activités de Droit d'Enfance sont réparties sur 5 départements et plus d'une vingtaine de sites géographiques nécessitant des postes informatiques. Il est donc nécessaire d'avoir **un système d'information performant offrant un réseau de communication fluide et sécurisé.** La Direction Générale a donc mis en œuvre un projet d'envergure afin de se donner les moyens de son action et s'est dotée d'un système d'information plus efficient et sécure. Un DSI à temps partagé accompagne la Fondation sur la construction et le déploiement du système d'information et **un poste de technicien informatique a été internalisé afin d'assurer un support informatique de proximité** ainsi qu'un suivi continu des actions menées sur ce périmètre.

Services Généraux

Dans le but d'optimiser le temps de gestion et les coûts, **des contrats cadres ont été conclus en mutualisant l'achat des établissements** : l'énergie électrique, la téléphonie mobile, les assurances, les fournitures de bureaux. De façon générale, **l'esprit partenarial, l'optimisation des coûts et de la qualité sont les objectifs visés par les Services Généraux** pour le choix des entreprises.

Direction Administrative & Financière

Recrutement d'un contrôleur de gestion à temps plein pour **appuyer et coordonner la gestion budgétaire** des établissements et de la Fondation.

CHIFFRES CLÉS

62 actions de formation

377 salariés ont participé à au moins une formation

PERSPECTIVES

Mise en œuvre du **projet stratégique** validé par le CA.

Planification d'un **colloque** en mars 2023.

Élaboration des positionnements de la Fondation au service d'une **stratégie de plaidoyer** en lien avec le Comité éthique.

Développement **du mécenat et de la philantropie**.

Nouvelles orientations de la **politique de formation** pour :

- **Faire face aux difficultés de recrutement** actuelles et à venir ;
- **Développer l'attractivité** de Droit d'Enfance auprès des jeunes professionnels ;
- **Renforcer les équipes et maintenir l'implication des salariés** en valorisant leurs compétences à travers des actions de tutorat ;

PARTENAIRES

PARIS

Seine-Saint-Denis Le Département

Essonne Le Département Terre d'avenirs

Yvelines Le Département

Ministère de l'Intérieur Liberté Égalité Fraternité

Ministère de la Justice Liberté Égalité Fraternité

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères Liberté Égalité Fraternité

Ministère des Solidarités et de la Santé Liberté Égalité Fraternité

Défenseur des droits République Française

Caf des Hauts-de-Seine

Caf de Paris

Caf des Yvelines

Caf de l'Essonne

Fondation de France

Région Île de France

Conseil Départemental Haute-Garonne.fr

Missing Children Europe

International Social Service Service Social International Servicio Social Internacional

Liberté • Égalité • Fraternité République Française Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

msa santé famille retraite services

ACPE Agir contre la prostitution des enfants

BUC Ressources Le campus des métiers de Grenoble

L'Agence du don en nature

International Centre for Missing & Exploited Children

aadh Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

CNAPE La protection de l'enfant

Collectif TeSS téléphonie sociale et en santé

Idée 93

UNIOPSS

COFRADE Conseil Français des associations pour les Droits de l'Enfant

De la Convention aux actes ! Convention relative aux droits de l'enfant

URIOPSS

nexem employeurs, différemment

MÉDIAS

TF1

france•tv

Europe 1

BLACK BOX
LA RADIO 100% RAP FRANCAIS

Wit
bien plus que des hits !

PARIS MATCH

vibration
vibrons ensemble

voltage
CONNECTÉE À PARIS

MEDIATRANSPORTS
Toujours en mouvement

SNP TV

LATINA
le son latino

OÜI FM

RFM

Virgin

NRJ

forum
collector radio

l'Etudiant
Vous avez rendez-vous avec l'avenir.

Raje
Avignon 90.3
Nîmes 102.5

radio bonheur

CANAL+ BRAND SOLUTIONS

swigg
La radio 100% rap français

PSYCHOLOGIES

prima

Femme Actuelle

CONTACT

92 - HAUTS DE SEINE

DIRECTION GÉNÉRALE

- 76 avenue Pierre Brossolette- 92240 Malakoff
- 01 83 75 35 53
- contact@droitdenfance.org

116 000 ENFANTS DISPARUS

- 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff
- 01 83 01 00 77
- contact@116000.fr

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (FR)

- 76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff
- 01 83 01 00 74
- iss-ssi-france@droitdenfance.org

75 - PARIS

CAP ALÉSIA

- 80 boulevard de Reuilly - 75012 Paris
- 01 53 17 16 16
- cap.alesia@droitdenfance.org

RELAIS ALÉSIA

- 19 rue de la Vega - 75012 Paris
- 01 53 02 92 92
- relais.alesia@droitdenfance.org

SPS LES RÉGLISSES

- 5 rue Pierre Bonnard - 75020 Paris
- 01 43 66 58 15
- club.reglisses@droitdenfance.org

78 - YVELINES

PARCOURS NORD

- 62 Avenue du Maréchal Foch - 78130 Les Mureaux
- 01 30 22 23 02
- parcours.nord78@droitdenfance.org

PARCOURS SUD

- 16 Route de l'Abbé Méquignon - 78990 Élancourt
- 01 83 75 35 52
- parcours.sud78@droitdenfance.org

91 - ESSONNE

CENTRE MATERNEL VILLA JEANNE ET CRÈCHE ARC-EN-CIEL

- 2 rue Charles Péguy – 91120 Palaiseau
- 01 60 10 32 58
- centre.maternel.villajeanne@droitdenfance.org

SAM & MECS FRANÇOISE DOLTO

- 73 avenue de Dourdan- 91530 Saint-Chéron
- 01 64 56 71 71
- mecs.stcheron@droitdenfance.org

93 - SEINE-SAINT-DENIS

LES NOUVEAUX CÈDRES

- 9 rue des 3 Sœurs - 93420 Villepinte
- 09 72 64 19 77
- cedres@droitdenfance.org

DROIT D'ENFANCE

FONDATION MEQUIGNON

« Notre mission : protéger les enfants et accompagner les familles »

Droit d'Enfance - Fondation Méquignon

76 avenue Pierre Brossolette

92240 MALAKOFF

contact@droitdenfance.org • www.droitdenfance.org